

DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE
SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE D'AE TECH

Duet Mena Opportunities Master Fund Limited, qui détenait directement 106 966 actions et droits de vote représentant 4,811% du capital de la société AE TECH, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 11 juillet 2013, le seuil de 5% du capital de la société AE TECH suite à l'acquisition en bourse de 5 000 actions et droits de vote représentant 0,225% du capital de la société.

Le déclarant a déclaré qu'au cours des douze prochains mois il envisage de :

- poursuivre l'acquisition de nouvelles actions ou de nouveaux droits de vote et la cession des actions et droits de vote lui appartenant;
- qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 19 juillet 2013 par le responsable de la direction du back office des marchés de la BIAT.